

**LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT SE PENCHER
SUR CETTE SITUATION HUMANITAIRE PRÉOCCUPANTE**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 16 septembre 2020 – Les porte-paroles du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, Stéphane Bergeron, d'immigration, Christine Normandin, et de sécurité publique, Kristina Michaud, ont réagi à la conférence de presse portant sur la situation des enfants canadiens coincés en Syrie, à la suite de l'engagement de leurs parents aux côtés de l'organisation État islamique (DAESH).

«Les enfants ne sont certes pas responsables des agissements de leurs parents, mais il s'agit néanmoins d'une problématique extrêmement complexe... Souvent, le gouvernement canadien ne peut établir clairement, en l'absence de documentation, la citoyenneté de certains de ces enfants présumément canadiens. Dans certains cas, par ailleurs, l'un des deux parents est toujours vivant, mais ne détient pas nécessairement la citoyenneté canadienne. En plus des considérations de nature sécuritaire, l'absence de représentation diplomatique dans ce pays en guerre complexifie davantage les choses. Il nous est cependant insupportable de penser que des enfants innocents et vulnérables sont littéralement laissés à eux-mêmes dans des conditions extrêmement précaires, alors qu'ils devraient se trouver au Canada... Le gouvernement ne peut demeurer insensible à la situation de ces enfants», de déclarer Stéphane Bergeron.

«L'intérêt supérieur de l'enfant est un principe cardinal qui doit guider nos décisions en plusieurs matières. Le droit de l'immigration n'y fait pas exception. Le gouvernement doit avoir l'intérêt supérieur de l'enfant à l'esprit lorsqu'il est question des membres de la famille des enfants canadiens qui se trouvent en Syrie et de leur éventuel dossier d'immigration», a mentionné Christine Normandin.

«Je demande au Ministre de la Sécurité publique de faire le nécessaire pour faciliter le rapatriement de ces enfants innocents. Un enfant de 2 ans ne constitue pas une menace pour la sécurité publique, peu importe ce qu'ont bien pu faire ses parents!», conclut Kristina Michaud.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)